

Réunion du conseil municipal de Rosières
Samedi 09 avril 2016

Vote du Budget Primitif 2016 CCAS :

Dépenses de fonctionnement : 1 395.80 €
Recettes de fonctionnement : 1 395.80 €

Vote du Budget Primitif 2016 Pôle médical :

Dépenses de fonctionnement : 33 000 € (charges locatives, entretien, réparations, frais de télécommunications....)
Recettes de fonctionnement : 33 000 € (loyers divers)
Dépenses d'investissement : 65 691,39 € (remboursement emprunt et travaux prévisionnels)
Recettes d'investissement : 65 691,39 € (emprunt, excédent de fonctionnement, virement de la section de fonctionnement)
Total du budget : 98 691, 39 €

Vote sur les futurs travaux (aménagement local pour sage femme) estimés à 10 000 euros
Voté à l'unanimité

-Vote sur le Budget :
Voté à l'unanimité

Vote du Budget Primitif 2016 Commune :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 465 230,02 €
Dépenses et recettes d'investissement avec les restes à réaliser : 904 844.39 €
Pour le détail du BP voir tableau joint

Vote des taux d'imposition des taxes directes pour 2016 sans augmentation :

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas changer les taux d'imposition communaux cette année et à voter les taux suivants
Taxe d'habitation : 16,37 %, Taxe foncière bâtie 12,31%, taxe foncière non bâtie 68,95%,
CFE 18,13%

Le budget est voté à l'unanimité sans augmentation de taux d'imposition et sans emprunt nouveau.

Questions et informations diverses :

- Des tables et bancs ont été achetés par la commune pour les manifestations de notre comité des fêtes. Ce matériel de propriété communale pourra être loué aussi bien à des associations qu'à des particuliers et c'est la Mairie qui sera responsable de cette gestion. Il faudra donc fixer les tarifs.

- Une réunion à l'initiative du Pays du Velay pour les porteurs de projets aura lieu sur notre commune le 2 mai 2016 à 9h30.

-Les élus se réuniront samedi 16 avril à 9h30 pour aborder différents points importants : les TAP , le comité de jumelage , les subventions aux associations.

-Mr Bruno Goffi responsable du Café- Librairie « La maison Vieille » de Roiron est venu exposer son projet de résidence d'écrivains qui aura lieu entre juin et novembre 2016.

Le concept est le suivant : les propriétaires prêtent leur maison à des auteurs le temps qu'ils écrivent leur livre. En contrepartie, l'artiste doit consacrer de son temps à des rencontres et échanges avec le public. Divers temps forts auront donc lieu sur Roiron, Blanlhac et même à la Médiathèque de Rosières. Plusieurs auteurs de grande renommée, dont Hubert Haddad seront donc présents sur notre territoire pour environ un semestre .

Les initiateurs de ce grand projet ont demandé une aide financière à la DRAC , la Communauté de Communes de l'Emblavez et sollicitent également notre commune . Tout le conseil est d'accord sur le principe. Le montant à donner sera fixé ultérieurement.